

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 JUILLET 2020

Nombre de conseillers : 19 En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 19

L'An deux mille vingt, le dix juillet, à dix huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de PONT DE VEYLE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel MARQUOIS, Maire.

PRESENTS : MARQUOIS Michel, Maire, ALEXANDRINE Aurélie, CORLAY Kiyet, MICHEL Luc, PARNAUD Gilbert, Adjoints, DESMARIS Jean-Paul, CHAINTREUIL Michel, BROSSE Valérie, GAUTHERET Nadine, MONCEL Gwendoline, REVOL Sébastien, BIGOT Elisabeth, GREZAUD Sabrina, BOUKAMIRA Dorian, BOUILLOT Brice, conseillers municipaux

ABSENTS EXCUSES :

AUBLANC Jean-Claude a donné procuration à GREZAUD Sabrina

CHANET Joëlle a donné procuration à DESMARIS Jean-Paul

SINTES Christelle a donné procuration à ALEXANDRINE Aurélie

FRENDO Thomas a donné procuration à GAUTHERET Nadine

Secrétaire de séance : GREZAUD Sabrina

Date de convocation : 3 Juillet 2020

Date d'affichage : 3 Juillet 2020

ELECTIONS SENATORIALES

5 délégués titulaires : Aurélie ALEXANDRINE - MARQUOIS Michel - BROSSE Valérie - MICHEL Luc - CORLAY Kiyet

3 délégués suppléants : AUBLANC Jean-Claude - BIGOT Elisabeth - BOUKAMIRA Dorian

Procès-verbal rempli, signé et envoyé en Préfecture de l'Ain

DELIBERATION 2020_07_037_COT SPA

COTISATION SPA DE MACON « REFUGE DE LA GRISIÈRE »

Vu la convention signée entre la Commune de PONT DE VEYLE et la SPA de Mâcon « Refuge de la Grisière » afin de conduire les animaux récupérés en état d'errance ou de divagation, par nos soins au refuge de la Grisière,

Il y a lieu de régler la redevance annuelle pour les services rendus,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **PARTICIPERA** financièrement au fonctionnement de la fourrière par le versement d'une redevance au tarif de 0.70 € par habitant soit :

$$0.70 \text{ €} \times 1\,625 \text{ habitants} = 1\,137.75 \text{ € pour l'année 2020}$$

DIVERS

CCID de la Communauté de Communes

2 Délégués titulaires : Jean-Paul DESMARIS – Gilbert PARNAUD

2 Délégués suppléants : Valérie BROSSE – Kiyet CORLAY

Syndicat Mixte SCOT

Délégué Titulaire : Luc MICHEL - Délégué suppléant : Michel MARQUOIS

Syndicat Veyle Vivante

Délégué Titulaire : Luc MICHEL - Délégué suppléant : Jean-Claude AUBLANC